

FICHE DU PROJET PA9-BJ-LUTRENA-DANIDA

- N° du projet** : DANIDA No. Projet : RAF/01/07P/DAN – DANIDA
Code : P340.03.100.007
- Titre du projet** : Prévention et lutte contre la TRAITE et l'exploitation des Enfants par la mise en œuvre d'un programme d'éducation alternative et de réinsertion socioprofessionnelle dans les départements de l'Atlantique et du Zou.
- Lieu** : Commune de Za – Kpota (département du Zou), communes de Kpomassè et de Sô – Ava (département de l'Atlantique)
- Pays** : Bénin
- Agence d'Exécution** : Croix Rouge Béninoise (CRB)
- Agences associées** : Nouvel Elan ONG et CEO du SCDIH
- Montant total** : US\$ 225.282
- Contribution DANIDA** : US\$ 200.000
- Contribution locale** : US\$ 25.282
- Durée** : 12 mois
- Date de mise en route:** juillet 2005
- Date de fin du projet** : juin 2006
- Date de préparation** : mai 2005

1- OBJECTIFS DU PROJET

Objectif de développement

Contribuer à l'élimination de la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail au Bénin à travers la mise en œuvre d'un programme d'éducation et de réinsertion professionnelle des enfants victimes de traite ou en situation de haut risque (EVTs), dans des zones à haut risque de trois localités (So Ava, Kpomassè, Za-Kpota) des départements de l'Atlantique et du Zou.

Objectif immédiat n° 1

A la fin du programme d'action, les autorités et les institutions locales, les chefs traditionnels, les leaders religieux, les autorités éducatives, les dirigeants/responsables des associations/corporations professionnelles, les familles des EVTs et les populations en général des zones à haut risque de trois localités (So Ava, Kpomassè, Za-Kpota) des départements de l'Atlantique et du Zou auront été informés et sensibilisés sur les questions liées à la traite des enfants et, sur la base d'une approche communautaire, se seront constitués en réseau pour mener des actions de réhabilitation par l'éducation et la formation professionnelle des EVTs.

Objectif immédiat n° 2

A la fin de ce programme, au moins 600 EVTs des zones à haut risque de trois localités (So Ava, Kpomassè, Za-Kpota) des départements de l'Atlantique et du Zou, auront bénéficié d'une réinsertion socio-économique durable à travers la mise en œuvre d'actions de scolarisation, d'alphabétisation fonctionnelle, de formation à un métier ou de développement d'activités lucratives dans leur milieu.

2- PRODUITS/ RESULTATS

Produit 1.1 : Une dynamique communautaire de lutte contre la traite des enfants établie et opérationnelle dans chaque localité ciblée par le PA.

Produit 1.2 : Une campagne de sensibilisation sur les méfaits de la traite des enfants et les avantages que présentent l'éducation et la formation professionnelle conçue et exécutée

Produit 2.1 : Une évaluation rapide sur les possibilités d'éducation de base et de formation des EVTs et des membres adultes de leur familles dans les zones ciblées par le PA produite et un

programme d'éducation / formation pour 600 enfants et 100 adultes élaboré sur la base de l'évaluation rapide.

Produit 2.2 : 600 EVT's des localités à haut risque de So Ava, Kpomassè, Zakpota des départements de l'Atlantique et du Zou, selon leurs besoins spécifiques, leur âge et leur milieu de résidence, ont bénéficié d'actions de scolarisation, d'alphabétisation fonctionnelle et de formation pour une réinsertion durable

Produit 2.3 : 100 membres adultes des familles des EVT's ont reçu des appuis conseils, une formation en entrepreneuriat et ont été orientés vers des institutions de micro crédits pour le développement d'AGRs.

3- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie du présent programme d'action se base sur la conjonction de trois éléments essentiels, à savoir:

- a) la création d'un réseau communautaire, impliquant tous les acteurs locaux dans la lutte contre la traite, vecteur et animateur local d'une sensibilisation permanente et d'actions continues sur la question;
- b) l'organisation de formations appropriées pour faire acquérir aux EVT's ou en situation de haut risque de le devenir, des habiletés techniques certaines, selon leur âge, dans des secteurs d'activités porteurs et ;
- c) la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration des revenus des membres adultes des familles des enfants ciblés par le programme d'action.

4- GROUPES CIBLES

a- Les bénéficiaires directs

Principales caractéristiques

Il s'agit d'enfants des deux sexes âgés de 12 à 17 ans des communes de Sô-Ava et environs, de Kpomassé et environs dans le département de l'Atlantique, de Zakpota (Tindji), Zogbodomè et villages environnants) rapatriés, interceptés par la Brigade de Protection des Mineurs ou leurs pairs

qui vivent dans ces localités reconnues comme à haut risque pour la traite, tous des candidats potentiels à une aventure à l'intérieur ou à l'extérieur du Bénin.

Nombre d'enfants

Au moins 600 enfants (50% filles et 50% garçons) seront pris en charge par ce programme en fonction d'une sélection qui sera faite à la suite d'un processus de recensement et d'écoute dans les localités ciblées, en fonction également des interceptions réalisées par la BPM.

b- Bénéficiaires indirects

Ce seront :

- les membres adultes des familles des enfants ciblés (au moins 100 dont 50% de femmes et 50% d'hommes);
- les enseignants des écoles dans lesquelles les enfants seraient inscrits ; pour ceux que nous aurons convaincus de la reprise des classes;
- les maîtres artisans associés à la formation professionnelle des bénéficiaires ;
- institutions intervenant dans le domaine;
- les autorités administratives, les autorités locales, les associations de jeunes, de protection des mineurs et les comités locaux de lutte contre la traite ;
- la population des villages qui profiteront des actions de sensibilisation (campagne, radio, sensibilisation dans les écoles)